



AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

Identification de l'autorité domaniale :

Mairie de Saint-Jean-de-Védas - 4, rue de la mairie – 34430 Saint-Jean-de-Védas

Personne référente : Véronique DURAND

Adresse mail : festivites@saintjeandevedas.fr

Les personnes intéressées pour proposer une prestation lors de l'évènement FÊTE DE LA COURGE devront se manifester **AU PLUS TARD LE 23 SEPTEMBRE.**

Cette occupation du domaine public donnera lieu au paiement d'une redevance

La collectivité a besoin de stands ou de foodtrucks dans le cadre d'un marché traditionnel. Elle privilégiera les commerçants producteurs et artisans.

Propositions de :

- Confitures, huile, vin, fruits et légumes de saison, amandes, noix, ail, miel, marrons grillés, salaison artisanale, beignets oignons, plantes aromatiques, truffes, courges, fromages, sirops, tisanes, charcuterie, panier en osier, pains, crêpes, gaufres, artisanat...

Le lieu de l'évènement est le suivant : Parc de la Peyrière

Les différents commerçants seront positionnés par la collectivité et seront informés en amont de l'emplacement qui leur a été attribué.

La durée d'occupation envisagée :

Le Dimanche 13 octobre de 10h à 18h.

Tarifs droit de place

Pour les commerçants producteurs et artisans, les emplacements se font par tranche de 3 mètres linéaires au sol (3ml, 6 ml, 9ml, 12ml, 15 ml) au prix de 5 euros le mètre linéaire et de 5 € le forfait électricité.

Pour les commerçants alimentaires non producteurs (vendeur de crêpes, friandises, glaces, restaurateurs ...), les emplacements se font par tranche de 3 mètres linéaires au sol (3ml, 6 ml, 9ml) au prix est de 10 euros le mètre linéaire et de 5 € le forfait électricité.

Pour les foodtrucks et jeux gonflables :

- 130 € (sans électricité)
- 150 € (avec électricité)

IMPORTANT : La puissance électrique étant limitée sur le site, merci d'indiquer vos besoins en électricité sur le bulletin d'inscription.